

Réf: Dossier N° 073627

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Société d'Aménagement, de Lotissement de Construction et d'Electrification SARL » en abrégé « SALCE »

Siège social Abidjan, Abobo, PK 18 CITE CONCORDE, Lot 5009, Ilot 655

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2021, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Société d'Aménagement, de Lotissement de Construction et d'Electrification SARL » en abrégé « SALCE »

Objet : L'aménagement du terrain ;
- le lotissement du terrain ;
- la construction des bâtiments ;
- l'installation des poteaux électriques ;
- l'électrification. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, PK 18 CITE CONCORDE, Lot 5009, Ilot 655

Dirigeant(s) : M ISMAEIL DOUMBIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00349 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03500/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

